

Université de Caen Normandie : « Un impact qui va se chiffrer en centaines de milliers d'euros »

Paris - Publié le jeudi 9 avril 2020 à 17 h 25 - Actualité n° 180243

L'impact financier de la crise « va se chiffrer en centaines de milliers d'euros », déclare [Pierre Denise](#), président de l'Université de Caen Normandie, répondant à une question de News Tank lors d'un point presse, le 08/04/2020. Il estime toutefois qu'il est « trop tôt pour faire une réelle estimation des surcoûts, notamment parce qu'on ne sait pas encore combien de temps va durer le confinement ».

Parmi les dépenses supplémentaires figurent les dispositifs d'aides d'urgence aux étudiants en difficulté financière ou matérielle. « Notre service comptable s'est réorganisé avec le télétravail, de façon à verser rapidement ces aides, pour que l'argent soit sur le compte des étudiants en 24 à 48 heures », précise Emmanuel Bazin, agent comptable de l'université.

L'université a par ailleurs continué à régler ses factures, afin de ne pas pénaliser les entreprises. « Les trois premières semaines de fermeture, grâce à la dématérialisation, nous avons pu payer un total de 2,8 M€ à nos fournisseurs, et nous n'avons plus rien en suspens », ajoute l'agent comptable.

Pour Pierre Denise, « ce qui est certain, c'est qu'on ne fera pas d'économies sur le dos de la crise. Au contraire il faut maintenir les dépenses, pour les entreprises et pour les vacataires que nous avons décidé de tous rémunérer, même en l'absence de service fait. »

Dans la même idée, l'université a décidé de ne pas envoyer de factures aux stagiaires de la formation professionnelle qui s'autofinancent. « Ils peuvent être dans une situation financière compliquée, et ça nous semblait inapproprié. On verra comment on gère cela après la reprise », déclare Hélène Beaunieux, [VP](#) en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Elle anticipe par ailleurs une perte de chiffres d'affaires sur ces volets pour l'université, « moins pour cette année, puisqu'on arrivait un peu au bout du calendrier, que sur l'année prochaine », précise-t-elle. « Normalement, les montages de dossiers pour l'année prochaine

se font maintenant, sauf que c'est plus compliqué à mettre en place. Idem pour les apprentis qui vont avoir du mal à trouver une entreprise pour la rentrée, étant donné que beaucoup sont fermées et n'ont pas de visibilité sur la reprise d'activité. »

L'équipe présidentielle de l'université revient aussi sur la mise en place de la continuité pédagogique, les modalités d'évaluation, ou encore la préparation de la rentrée de septembre. « Notre volonté est que le calendrier de la rentrée 2020 ne soit pas modifié, et qu'on puisse avoir une rentrée la plus normale possible », indique Pierre Denise.

Équiper les personnels et accompagner les étudiants

Les équipes « beaucoup plus occupées qu'en temps normal »

Le 12/03, « comme toutes les universités », celle de Caen Normandie s'est « mise en ordre de marche pour fonctionner sans étudiants ni personnels », indique Pierre Denise.

Depuis, la majorité du personnel travaille à distance, soit « l'intégralité des 1 500 enseignants-chercheurs, et 700 personnels Biatss, soit plus des deux tiers », précise-t-il. Près de 200 sont en présentiel, « par roulement pour assurer une présence minimale, sans qu'il y ait trop de monde sur le campus, et le reste des personnels est soit en congés, soit en congé maladie, soit en autorisation exceptionnelle d'absence pour s'occuper de leurs enfants ou parce qu'ils ne disposent pas de l'équipement nécessaire ».

Pour pallier un manque d'équipements, l'université a commandé une cinquantaine d'ordinateurs pour les prêter aux personnels qui en ont besoin. « Le point le plus compliqué ce sont les zones blanches pour lesquelles on est un peu démuné, car on ne peut pas faire grand-chose », précise Isabelle Duchatelle, [VP](#) en charge de la vie étudiante.

Par ailleurs, une enquête interne est réalisée chaque vendredi auprès des personnels, sur les ressentis et besoins. Pierre Denise reconnaît volontiers que sur cette période, « les équipes sont beaucoup plus occupées qu'en temps normal. Le déconfinement sera plutôt, non pas un rattrapage, mais synonyme de plus de temps pour faire ce qu'on doit faire. »

Un accompagnement sanitaire et financier

L'université a aussi rapidement mis en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants, sur le plan sanitaire, « avec de la télémédecine et un accompagnement psychologique ».

« Nous avons aussi débloqué des aides d'urgence, en lien avec le [Crous](#), d'abord auprès des stagiaires qui du fait de la perte d'indemnité de stage se retrouvaient en difficulté financière, puis pour ceux ayant perdu un emploi ou en fonction du contexte. Ainsi qu'une aide pour les étudiants en fracture numérique, avec un prêt de tablettes et téléphones », indique Pierre Denise.

Plus d'une vingtaine d'étudiants sont ainsi aidés financièrement, pour un montant total de 3 k€. « Nous finançons aussi l'épicerie solidaire Agorae qui peut maintenant fournir des paniers gratuits aux étudiants, quelle que soit leur situation », indique Isabelle Duchatelle.

Faire respecter les consignes sanitaires sur le campus ouvert au grand public

Une partie du campus de l'Université de Caen Normandie est accessible au grand public. Dans ces conditions, comment faire face à un éventuel afflux de promeneurs pour faire respecter les distances de sécurité ?

« Avec le beau temps, nous avons constaté plus de monde sur les pelouses le samedi 04/04. Nous avons alors demandé à notre PC sécurité, présent 24h sur 24, d'aller au devant du public pour faire de la pédagogie et rappeler les consignes sanitaires de base. Et tout est rentré dans l'ordre, avec une présence moindre le dimanche », indique Pierre Denise. Selon lui, la police avait proposé d'intervenir, *« mais nous n'avons pas souhaité y recourir ».*

Continuité pédagogique : capitaliser sur une expérience numérique déjà forte

« Notre priorité a été d'instaurer la continuité pédagogique et de mettre au point les modalités d'évaluation des étudiants », indique le président. Parmi les premières mesures : le renforcement des ressources documentaires électroniques « notamment dans les disciplines qui reposent encore beaucoup sur les papiers, comme en SHS », précise Pierre Denise.

L'Université de Caen Normandie a surtout mis en place un dispositif spécifique piloté par le Centre d'enseignement multimédia universitaire, reposant sur les plateformes d'enseignement en ligne de l'établissement.

« Chaque enseignement est associé à un espace cours en ligne auquel l'enseignant et les étudiants sont automatiquement inscrits », précise l'université.

« La continuité pédagogique est réelle, notamment parce qu'on peut capitaliser sur des années d'expérience en matière de numérique », déclare Pierre Beust, VP délégué en charge des transformations pédagogiques et par ailleurs conseiller à la Mipnes de la Dgesip.

« La première plateforme de type Moodle a été installée à l'université en 2008, donc il y a une habitude d'usage de ces outils. Cela ne veut pas dire que tous les E-C en ont une utilisation exhaustive, mais tous ont intégré que le numérique est quelque chose de pertinent pour la pédagogie et peut aider à maintenir un lien et une continuité des apprentissages. »

Un appui aux enseignants, en lien avec la DSI

Par ailleurs, le Cemu (Centre d'enseignement multimedia *universitaire*) fournit un appui aux enseignants dans leurs usages et questionnements. « Cela va de comment on organise un salon de conférences, aux outils de test en ligne. L'objectif est que l'enseignant reste sur le cœur de son métier, à savoir l'enseignement, sans être pollué par des questions liées à l'utilisation des outils », ajoute Pierre Beust.

Selon lui, le Cemu assure en moyenne une trentaine d'interventions par jour, « soit près de 700 depuis le début du confinement ».

L'université a déployé d'autres ressources :

- « une adresse mail spécifique pour répondre aux questions ;
- la mise en ligne de pages dédiées pour documenter les usages, les bonnes pratiques, ou renvoyer vers des fiches de la Dgesip;
- le Cemu organise avec la DSI un reporting quotidien sur les usages, ce qui permet à la DSI de rajouter des serveurs virtuels pour éviter les problèmes. En effet au moment du confinement, on a eu des pics de connexion, avec une multiplication par quatre par rapport à la normale. En moyenne, on a entre 25 à 40 000 connexions par jour contre 10 à 15 000 d'habitude. »

Formation continue et apprentissage : des effets limités pour les contrats en cours

Hélène Beaunieux, vice-présidente déléguée en charge de la formation continue et de l'apprentissage, indique que sur l'apprentissage, « *le ministère du travail garantit que les contrats en cours seront honorés. Cela veut dire que les jeunes continuent d'être rémunérés et les centres de formation aussi. Il n'y aura pas trop d'impact sachant que le calendrier 2019-2020 avait déjà été fait. Et il a permis aussi que les contrats d'apprentissage puissent être allongés de trois mois, de manière à ce que les apprentis soient bien formés jusqu'au bout* ».

Concernant l'activité de formation continue, la VP indique que là aussi, « *une grande partie de l'activité avait été faite, le reste est organisé à distance* ». Seule difficulté remontée : celle liée aux feuilles d'émargement, « *desquelles dépendent la rémunération, et donc nous sommes en train de voir comment régler cela, car les stagiaires ne peuvent évidemment pas émarger, et que la connexion à un cours ne constitue pas une preuve suffisante. Les financeurs ont toutefois reçu comme consigne une forme de tolérance.* »

Évaluations : une première session entièrement à distance

Concernant l'évaluation des connaissances, toute la première session devrait se faire à distance, même si les composantes restent libres de décider.

« *Nous ne voulons rien imposer, mais nous avons fortement encouragé les composantes à mettre en place des évaluations à distance, sachant qu'il y a beaucoup d'incertitudes sur le déconfinement et peu de chances de pouvoir éventuellement organiser des épreuves en présentiel avant la mi-juin* », indique Alban Lepailleur, vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Pour Pierre Denise, il faut en effet garder le calendrier, « ce qui est un choix collectif de l'ensemble des présidents d'université afin de rester synchronisés, et pour ne pas pénaliser des étudiants qui ont prévu de travailler cet été ou de partir à l'étranger. C'est pourquoi tout doit se tenir avant la fermeture de l'université le 24/07, y compris la deuxième session ».

Le calendrier va s'étaler « à partir de fin avril, jusqu'à fin mai, mais il va bien falloir les répartir, pour que les étudiants ne soient pas en difficulté, ni les outils numériques ».

Autre principe selon lui : « On ne laissera pas au bord de la route ceux qui n'ont pas le bon équipement et ne pourraient pas participer aux examens, on trouvera une alternative. On se réunit chaque semaine avec les composantes, et chacun travaille d'arrache-pied pour organiser tout cela au mieux. »

Paces : une organisation et un contenu en cours de discussion

Seule exception au distanciel, le concours de fin de Paces pour lequel le Mesri a annoncé un report des dates. Initialement prévu les 19 et 20/05, il devrait se tenir à partir de la troisième semaine de juin [soit celle du 15/06].

« En revanche, il ne va sûrement pas se tenir à l'université, car nous n'avons pas assez de place pour respecter les distances entre les candidats. Et donc nous le ferons dans un parc des expositions, ce que nous avons déjà fait », indique le président.

Autre décision en cours de discussion au Mesri et avec les doyens de médecine selon lui : le contenu du concours. *« Il semble que les cours sur lesquels porteront le concours seront ceux réalisés avant le 13/03, ce qui veut dire qu'une ou deux UE seront supprimées. »*

Anticiper les impacts

Pédagogie et remise à niveau

Concernant le recrutement des néobacheliers, Pierre Denise n'anticipe pas de difficultés. Il indique que les commissions d'examen des vœux « disposent via la procédure Parcoursup, de tous les éléments nécessaires pour évaluer un étudiant, sachant que même d'habitude, les informations du dernier trimestre de terminale ne sont pas présentes dans les dossiers ».

Les universités vont-elles devoir anticiper des lacunes de ces futurs étudiants ? « Même si les étudiants vont manquer quelques semaines de cours, je ne suis pas certain que cela influence la somme globale de leurs connaissances. Après s'il s'avère que des étudiants ont des lacunes, il faudra en tenir compte avec bienveillance », répond le président.

« Les commissions vont travailler comme d'habitude, et proposer des "oui si". Et à la rentrée, nous organisons généralement des tests de positionnement qui permettent de détecter des étudiants en difficulté, et à qui on propose des dispositifs de médiation et du tutorat. Peut être qu'il y en aura plus, mais je ne suis pas certain car on était déjà en fin d'année », ajoute Alban Lepailleur.

Pierre Beust ne se dit pas inquiet non plus, estimant que « c'est le propre de la pédagogie de s'adapter au niveau des étudiants. »

Du retard pour les activités de recherche

Si l'université « ne s'est pas arrêtée », Pierre Denise estime que « le cas le plus aigu où l'université va prendre du retard, ce sont dans les laboratoires, car la plupart des unités de recherche sont arrêtées ».

« Dans la santé ou les sciences de la vie, où il y a des expérimentations sur des cultures cellulaires qui s'étalent sur plusieurs mois, les équipes vont devoir reprendre, et elles mettront plusieurs mois à redémarrer et avoir des résultats. »

Recrutement des E-C

Interrogé par News Tank sur les modalités de recrutement des enseignants-chercheurs, alors que le recours à la visioconférence ne fait pas l'unanimité parmi les universitaires, Marc Zabalia, VP en charge des RH estime que « la majorité des comités de sélection qui devaient se tenir début mai sont plutôt consacrés à l'étude des dossiers de candidatures, et peuvent donc se tenir à distance ».

La difficulté porte donc sur la deuxième partie du recrutement, devant les comités de sélection. Selon lui, « dans la grande majorité des établissements avec qui on échange, est prôné le maintien des auditions physiques, en les repoussant au plus tard, de sorte à garantir l'équité entre les candidats ».

Si cela devait se faire différemment, il voit deux options :

- « Le faire de manière désynchronisée, au fil de l'eau, en démarrant plutôt en janvier qu'en septembre, mais cela pose des soucis sur l'organisation des enseignements ;
- maintenir cette synchronisation, mais cela nécessite une position et des recommandations du Mesri pour se caler sur un calendrier, et que cela se déroule de manière satisfaisante pour tous. »

Immobilier : pas de remise en question des chantiers prévus

Selon Christophe Maneuvrier, vice-président délégué en charge de l'immobilier et du développement durable, il n'y a, « pour le moment, pas de remise en question des chantiers prévus cet été, mais tout dépend de la reprise de l'activité économique. On aura peut-être des décalages et un peu d'inconfort à la rentrée, mais dans l'ensemble on espère tenir ce qui était prévu », dit-il.

Sur d'autres grosses opérations immobilières, comme la station marine de Luc-sur-Mer et le bâtiment B du campus, ils sont en phase de préparation : « On en était à la phase d'appels aux entreprises et les travaux en eux-mêmes devaient démarrer à la fin de l'été. On espère que le calendrier sera tenu, mais là aussi, tout dépendra de la reprise. »

Université de Caen Normandie



Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : Institut d'administration des entreprises de Caen

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 Caen Cedex 5 - FRANCE



Fiche n° 1492, créée le 19/02/14 à 11:42 - MàJ le 04/04/17 à 17:02

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »